



## Analyse activité du carrefour d'affaires au 31/12/2010

### Répartition des projets par spécialité

Spécialités	Contrôle	Etude	Clé en main	Produits	TOTAL
NB	496	993	2348	3318	7155
%	7	14	33	46	100

### Répartition des projets par type d'acheteur

type acheteur	Particulier	Professionnel	TOTAL
NB	1761	5394	7155
%	25	75	100

### Répartition des projets par région

Régions	NB projets	%
Alsace	225	3,1
Aquitaine	324	4,5
Auvergne	143	2,0
Basse Normandie	145	2,0
Bourgogne	187	2,6
Bretagne	288	4,0
Centre	277	3,9
Champagne Ardenne	166	2,3
Corse	24	0,3
DOM TOM	49	0,7
Franche comté	131	1,8
Haute Normandie	169	2,4
Ile de France	1290	18,0
INTERNATIONAL	522	7,3
Languedoc	198	2,8
Limousin	68	1,0
Lorraine	247	3,4
Midi Pyrénées	226	3,2
Nord Pas de Calais	347	4,9
Pays de Loire	337	4,7
Picardie	192	2,7
Poitou Charentes	138	1,9
Provence Alpes Côte d'Azur	573	8,0
Rhône Alpes	888	12,4
Total	7155	100

ABB	CHARAL	GEMINOX	NEXANS
ADP	Chocolaterie Moulin d'Or	GEMPLUS	NEWLAND
AHLSTROM	CHU DUPUYTREN	GEODIS	NICE MATIN
AIR FRANCE	CHU LEVEQUE	GE PLASTICS	ORGANIC
AIR LIQUIDE	CIMENTS CALCIA	GERFLOR	OSRAM
AIRPAC	CITROEN	GIRONDE HABITAT	PASQUIER
ALCATEL	CLEMESSY	GL EVENTS	PECHINEY
ALCAN	CLUB MED	GLACES THIRIET	PEUGEOT
ALFA LAVAL SPIRAL	CMSE	GOOG YEAR	PHILIPS
ALGAFLEX	CNES	GROUPE BERCHET	PHOTOWATT
ALSTOM	COGIFER	GTM	PIRELLI
ALTADIS	COLAS	HÅAGEN-DAZS	PLASTIC OMNIUM
ALTRAD	COLMAR PROMOTION	HAMON	PLYMOUTH
APPLIMO SA	CONSEIL GENERAL	HAIRONVILLE	PROCTER & GAMBLE
ARCADE	LOIRE	HEINEKEN	PURFER
ARCELOR-MITTAL	COOPER-STANDARD	HERMES	QUEBECOR
AREA	AUTOMOTIVE	HEXCEL	RADIO FRANCE
ARJOWIGGINS	CRITT M2A	HONDA	RATP
ARKEMA	DAGARD SA	HYDRO ALUMINIUM	RECIPHARM
ARMEE DE TERRE	Daher Lhotellier	ICI PACKAGING	RENAULT
Ateliers Jean Nouvel	Aerotechnologies	COATINGS	RENAULT TRUCKS
ATLANTIC TRAITEUR	DALKIA	IDETEC Ingénierie	REXAM
ATOGLAS	DANONE	IFRACHIMIE	RHOM AND HAAS
AUBIN IMPRIMEUR	DCN	IMERYS	RICARD
AURIPLAST	DDE Finistère	INA	RIETER
AUTOBAR	DECATHLON	INGEROP	ROQUEFORT
AVENTIS	DEGREMONT	INGERSOLL	SAGEM SA
AVERY DENNISON	DELIPAPIER	INOPLAST	SAINT GOBAIN
AXIMA SERVICES	DELPHI	INTERNATIONAL PAPER	SAINT LOUIS SUCRE
B BRAUN MEDICAL	Demathieu et Bard	ISOROY	SATM
BABOLAT VS	DOUX	JACOB DELAFON	SANDVIK
BALL PACKAGING	DOW AUTOMOTIVE	JACQUES VABRE	SANOFI SYNTHELABO
BALZERS S.A.	DYNAMIT NOBEL	JEANNEAU	SCETAURROUTE
BANQUE NATIONALE F.	EADS	J.F. BOCCARD	SCNEIDER
BARRY CALLEBAUT	EAU ET FEU	JOHN DEEHR	SEAC
BECTON DICKINSON	ECOLE NATIONALE DES	JOHNSON CONTROLS	SFA
BENEDICTA	DOUANES	JOURNAL OFFICIEL	SFS STADLER
BENETEAU	ECP	KRAFT FOODS	SIKA
BENTELER	EDF	LABORATOIRE	SIMONIN SA
AUTOMOTIVE	EIFFEL	AGUETTANT	SNECMA
BETURE	ENDEL	LABORATOIRE ALCON	SKF
B.N.F.	ERAMET	Laboratoires	SMURFIT
BNP PARIBAS	ERIDANIA BEGHIN-SAY	Cinématographiques GTC	SNCF
BIOMET MERCK	ESSILOR	LABORATOIRES	SOLVAY
BOBCAT	ETERNIT	LEHNING	SOCOTEC
BONAR FLOORS	EURAMAX INDUSTRIES	LABORATOIRES URGO	SOPREMA
BOSTIK	EUROBETON	LAB SA	SOMFY
BOURGEAT	EUROMOTEURS	LAFARGE	SPACE PATROL
BOUYGUES	FACOM	LAPEYRE	TAITTINGER
BP LAVERA	FAURECIA	LA SNET	TEFAL
BRANDT	FEDERAL MOGUL	L.D.C.	THALES
BRASSERIE FISCHER	FERALCO LAPOUYADE	LEMAN INDUSTRIE	TIPIAK
BRASSERIE HEINEKEN	FERRARI	LEON GROSSE	TRANE
BRIDEGESTONE	FILARTOIS	LESIEUR	TRANSROL
BRIOCHE PASQUIER	Fläkt Solyvent-Ventec	LISI COSMETICS	TREVES
BSN	FLANDRIA ALUMINIUM	LOOK CYCLE	TUILERIE BISCH
BTR	FLEURY MICHON	LOOK FIXATIONS	UCB PHARMA
CABOT FRANCE	FLODOR INDUSTRIE	L'OREAL	UMICORE
C.A.F.A.L	FLORENCE PEILLON	LUKFIN	UNIVERSITÉ DE LILLE
CANAM	FNAC	Lycee Lamartine	URGO
CANON	FORCLUM	MAAF	VALEO
CARRIER	FORMER	MCKEY FOOD	VEOLIA EAU
CARSO-LSEHL	FRANCE 3	MAIRIE NICE	VEOLIA
CASCADES SA	FRANCE TELECOM	MATRA	ENVIRONNEMENT
CASTORAMA	FRANCIAFLEX	MERCIER DECOUPAGE	VINCI
CATANA S.A.	FURUKAWA	MICHELIN	VISTEON
CERN	GALLET SA	MINISTERE DE LA	VOIT FRANCE
CHM VALLAURIS	GAUMONT	SANTE	VOXOA
CHAPSOL	GAZ DE STRASBOURG	MONNAIE DE PARIS	VVF PATRIMOINE
CHANTIERS	GDF	MOTEURS BAUDOUIN	ZF
MODERNES	GEMCO	NEOS	

## Charte de qualité Pluristop SA

**Prospect** : personne physique ou morale qui publie, sur un site de Pluristop SA, une consultation à l'aide des formulaires d'expression des besoins mis à disposition.

**Consultation** : publication par un prospect, sur un site de Pluristop SA, d'une demande d'offres commerciales, relativement à un projet réel.

**Projet réel** : intention d'un prospect d'investir dans les domaines représentés sur les sites spécialisés de Pluristop SA (études, produits, services, réalisations, etc.) au plus tard à la date prévisionnelle de réalisation du projet.

**Fournisseur** : personne physique ou morale qui achète les coordonnées d'un prospect afin d'élaborer une proposition commerciale en vue de répondre à la consultation lancée par le prospect.

**Segmentation** : pour caractériser les projets réels et les fournisseurs, Pluristop SA utilise ses propres segmentations par régions et par « domaines d'activités », eux-mêmes subdivisés en « types d'activité ».

**Date de décision** : date à laquelle, suite au dépôt des propositions, le prospect s'engage à faire connaître, aux fournisseurs, sa décision.

**Date de réalisation** : date prévue pour la réalisation du projet.

La charte de qualité Pluristop SA est un engagement entre Pluristop SA, les **prospects** et les **fournisseurs**.

### Engagements de Pluristop SA vis-à-vis des fournisseurs

- Pluristop SA s'engage à identifier des prospects ayant des projets réels.
- Pluristop SA s'engage à sélectionner, parmi les projets réels qui lui sont soumis, ceux spécifiques aux desiderata de chaque fournisseur, dans le respect de leur référencement respectif relativement aux segmentations de Pluristop SA .
- Pluristop SA s'engage à communiquer l'identité du prospect émettant une consultation relative à un projet réel à un nombre limité de fournisseurs (compris entre 2 et 5). Ce nombre est déterminé par le prospect au moment de la qualification de son projet et correspond au nombre de propositions qu'il souhaite recevoir.
- En cas de projet qui, in fine, s'avérerait non conforme à la charte de qualité (i.e. en cas de projet qui ne se traduirait pas par une intention d'investir effective du prospect), Pluristop SA accorde aux fournisseurs potentiellement concernés un « droit d'échange » : Pluristop SA s'engage à communiquer gratuitement aux fournisseurs, ayant avec raison, posés réclamation, un nouveau projet, et ce dans un délai de 2 mois à compter de la date de réclamation (celle-ci pour être valable devant être formulée auprès de Pluristop SA dans un délai inférieur à 3 semaines après acquisition du contact). Pluristop SA en accusera réception par courriel.

### Engagements de Pluristop SA vis-à-vis des prospects

- Pluristop SA s'engage à diffuser le contenu des projets auprès des fournisseurs référencés sur Pluristop SA et potentiellement concernés par les projets considérés (i.e. les fournisseurs dont la qualification selon la segmentation Pluristop SA correspond à la qualification du projet considéré selon cette même segmentation).
- Pluristop SA s'engage à publier sur son site les projets pour une durée minimale de 15 jours si le nombre de contacts souhaité n'est pas atteint dans ce délai.
- Les projets seront rediffusés autant de fois que le prospect le souhaitera tant qu'il n'aura pas obtenu le nombre de propositions commerciales souhaité (entre 2 et 5). Le prospect sera averti avant chaque rediffusion et aura la possibilité de modifier les dates de décision et de réalisation sous sa seule responsabilité.

### Engagements des prospects

- Les prospects s'engagent à ne publier sur les sites de Pluristop SA que des consultations relatives à des projets réels, conformes à la charte de qualité Pluristop SA dont ils auront pris connaissance avant la validation de la diffusion de leurs demandes.
- Les prospects s'engagent à ne faire paraître, sur les sites de Pluristop SA , qu'une seule consultation par projet réel.
- Les prospects, après avoir lancé une consultation sur un site de Pluristop SA , s'engagent à fournir les informations complémentaires, nécessaires aux fournisseurs pour formuler leurs offres et ceci dans un délai de 3 semaines au plus après la date de début de la consultation.
- Le prospect s'engage à prendre en considération toutes les offres dont il aura eu connaissance dans la limite du nombre maximal (compris entre 2 et 5) qu'il aura lui-même fixé lors de la parution de sa demande.

### Engagements des fournisseurs

- Les fournisseurs s'engagent à effectuer les démarches nécessaires pour entrer en relation avec les divers prospects pour lesquels ils auront exprimé un intérêt et ce afin de collecter les informations utiles à l'élaboration de leurs offres.
- Les fournisseurs s'engagent à régler à Pluristop SA les projets acquis sur les sites de Pluristop SA aux conditions précisées lors de la commande.
- Lorsqu'un fournisseur estime un projet non conforme à la présente charte de qualité, il s'engage à déposer son éventuelle réclamation auprès de Pluristop SA (par mail à [contact@pluristop.com](mailto:contact@pluristop.com)) dans un délai maximum de 3 semaines après que ledit projet lui aura été communiqué, ce sans quoi il renonce à toute réclamation ultérieure. Pluristop SA se réserve le droit de vérifier et de valider que le projet concerné n'était effectivement pas conforme à la charte de qualité Pluristop SA au moment de l'achat du projet par le fournisseur.

Le prospect ou le fournisseur ne respectant pas la présente charte de qualité pourra être radié des utilisateurs des carrefours d'affaires accessibles sur les sites de Pluristop SA sans pouvoir prétendre à aucune indemnité.